**Proposition d’un modèle d’encart à ajouter sur le livret d’accueil du résident, du contrat de séjour ​**

**Mon espace santé : votre carnet de santé numérique**

Dans le cadre de l’amélioration du suivi médical, chaque résident peut bénéficier de **Mon espace santé**, un service public numérique sécurisé mis en place par Etat.

Il vous permet de :

* **Centraliser vos documents sensibles** : bilans d’accompagnement, projet personnalisé, dossier de liaison d’urgence, ordonnances, comptes rendus d’hospitalisation et de consultation, résultats d’examens, carnet de vaccination, grille d’évaluation médico-sociale, attestation de sécurité sociale, attestation d’hébergement ou de sortie, etc.…
* **Partager facilement ces informations avec les professionnels** qui vous accompagnent
* **Consulter votre historique médical** et recevoir des rappels pour vos rendez-vous et vaccinations

Les professionnels de notre établissement utilisent Mon espace santé pour déposer des documents concernant votre accompagnement et, si nécessaire, vous envoyer des messages sécurisés.

**Comment activer Mon espace santé ?**

L’activation est **simple et gratuite** :

1. Rendez-vous sur[www.monespacesante.fr](http://www.monespacesante.fr)ou téléchargez **l’application Mon espace santé**
2. Cliquez sur **« Activer Mon espace santé » et** suivez les instructions
3. Munissez-vous de votre **carte Vitale**
4. Utilisez le **code d’activation** reçu par courrier ou e-mail pour finaliser votre inscription

Une fois activé, vous pourrez consulter vos documents à tout moment et les partager avec les professionnels qui vous accompagnent.

**💡 Besoin d’aide ?**

Appelez gratuitement le **3422 (horaire Métropole)** ou rencontrez un ambassadeur Mon espace santé dans une **Maison France Service.**

Notre équipe est également disponible pour vous accompagner dans cette démarche.Une image contenant texte, habits, affiche, capture d’écran

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.